



# L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angele-de-Monnoir

octobre 2018



# Joyeuse Halloween!

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Inspecteur des travaux publics**

Détails page 4

## Dans ce numéro:

Informations municipales	2
Mot du Maire	3
Système d'alerte automatisé	3
Offre d'emploi	4
La Sûreté du Québec vous informe	5
Compteur d'eau	5
Salon arts artisanat et gourmandises	5
Mot d'au revoir de Mme Jacqueline Pelletier	6
Le CAB de la Seigneurie de Monnoir	6
Groupe d'arrêt tabagique	7
Des nouvelles de l'OPP	7
Calendrier	8

## CONSEIL MUNICIPAL

### Maire

M. Denis Paquin  
dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Conseiller au poste numéro 1

M. Mathieu Bélanger  
mbelanger@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Conseillère au poste numéro 2

M<sup>me</sup> Hélène Laliberté  
hlaliberte@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Conseiller au poste numéro 3

M. Marc-André Viens  
maviens@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Conseiller au poste numéro 4

M. Claude Gingras  
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Conseiller au poste numéro 5

M. Marcel Boulay  
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Conseiller au poste numéro 6

M. Nicolas Beaulne  
nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

## EMPLOYÉS MUNICIPAUX

### Directrice générale

Pierrette Gendron  
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Adjointe administrative

Carole Dubuc  
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Adjointe à la comptabilité

Jacqueline Houle  
comptabilite@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Responsable des services techniques, urbanisme et environnement

Maryse Robidas  
mrobidas@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Coordonnateur aux loisirs

Michael Bernier  
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Préposé des travaux publics

François Villeneuve  
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Directeur du service de la sécurité incendie

Kevin Robinson  
incendie@sainte-angele-de-monnoir.ca

### Coordonnées du bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir  
Tél. : 450 460-7838 Télécopieur: 450 460-3853  
info@sainte-angele-de-monnoir.ca  
www.sainte-angele-de-monnoir.ca  
Heures d'ouverture

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h

### Coordonnées de la bibliothèque L'Antre du savoir

7, chemin du Vide,  
Sainte-Angèle-de-Monnoir  
Tél. : 450 460-3644 poste 229

Heures d'ouverture:

Mardi	19 h à 20 h 30
Mercredi	10 h à 11 h 30
	19 h à 20 h 30
Samedi	10 h à 11 h 30



www.sainte-angele-de-monnoir.ca / onglet  
Bibliothèque l'Antre du savoir Biblionet

### Coordonnées du Centre communautaire Charles-d'Auteuil

1 rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir  
Tél. : 450 460-3590

Personne à contacter pour réservation de la salle  
Monique Cyr au 450 593-1091

L'Angevoix de Monnoir est produit par le service des loisirs de la municipalité. Nous le distribuons gratuitement dans tous les foyers des Angevois. Il se veut une source d'informations concernant divers sujets de votre Municipalité.

JOIGNEZ-VOUS À LA PAGE FACEBOOK  
DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR



## Mot du maire

### Départ de Mme Françoise Lachance et nomination de nouvelles responsables à la bibliothèque municipale

Après 32 années de loyaux services, Mme Françoise Lachance tire sa révérence comme responsable de la Bibliothèque municipale. C'est avec une infinie reconnaissance que le Conseil municipal a accepté le départ à la retraite de cette bénévole et désire la remercier pour son grand dévouement et son apport à la vie culturelle.

Bonne retraite Mme Lachance et merci pour toutes ces années de bénévolat au service de la communauté.

Pour assurer la suite de la gouvernance de la bibliothèque municipale, trois responsables se partageront les tâches. Il s'agit de Mmes Linda Boisvert, Colette Noël et Carole Rowden. Mme Rowden sera la répondante de la Municipalité. Merci mesdames de votre implication et bonne continuité.

### Projet de Règlement numéro 502-12

Grâce à l'écoute de votre Conseil municipal et des employés de la Municipalité, plusieurs modifications seront apportées au règlement d'urbanisme de la Municipalité :

Les membres du Conseil municipal ainsi que le personnel de la Municipalité sont soucieux et fiers d'être à l'écoute de leurs concitoyens. Au cours de la dernière année, plusieurs suggestions et commentaires visés par le règlement d'urbanisme ont été accueillis. Tous ont fait l'objet de réflexions et de discussions, lesquelles se concluent par des propositions de modifications à certaines dispositions du règlement d'urbanisme.

Les améliorations souhaitées concernent les éléments suivants :

- Allègement des documents additionnels exigés lors d'une demande de permis;
- Réduction de la marge minimale entre les bâtiments accessoires résidentiels et la limite du terrain;
- Modification de la hauteur et de la superficie des bâtiments accessoires commerciaux et industriels;
- Modification de la distance séparatrice des silos séchoirs;

- Modification aux normes d'implantation d'une enseigne;
- Allègement des restrictions concernant l'abattage d'arbres;
- Adaptation du délai d'obligation de démolir un bâtiment incendié en zone agricole;
- Modification de la hauteur des bâtiments principaux dans une zone agricole/industrielle;
- Modification de la définition de la cour avant dans certains cas particuliers;
- Ajout de dispositions afin de permettre la garde de poules en milieu urbain.

Tel qu'annoncé lors de l'assemblée publique de consultation tenue sur le sujet le 9 octobre dernier, il est prévu que le règlement de modifications soit adopté par résolution du Conseil municipal lors de la séance publique du 5 novembre. Par la suite, le règlement sera envoyé à la MRC de Rouville pour étude et émission du certificat de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à cette bonification de notre règlement d'urbanisme.

### Étude sur la qualité de la couverture internet haute vitesse

Les huit municipalités de la MRC de Rouville sont unanimement préoccupées par l'accès à internet haute vitesse pour l'ensemble de la population de leur territoire. C'est la raison pour laquelle elles se sont entendues pour mandater la MRC pour la tenue d'une étude qui permettra de connaître le réel portrait de la situation actuelle. Au moment même de la rédaction du présent message, plusieurs citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir ont déjà répondu au sondage et je les en remercie. Toutefois, devant le constat que certains secteurs de notre Municipalité n'avaient pas suffisamment de répondants, une relance personnalisée (par lettre) a récemment été faite

auprès de certains citoyens de secteurs bien précis. Nous espérons que cette démarche porte ses fruits.

Fort des résultats de ce sondage, le Conseil de la MRC de Rouville (formé des 8 maires des municipalités qui la compose) sera mieux outillé pour décider des suites à donner pour atteindre son objectif d'une desserte à 100% du service internet haute vitesse pour tout citoyen habitant sur son territoire. À suivre!

Denis Paquin  
Maire



### Systeme d'alerte automatisé pour les résidents de Sainte-Angèle-de-Monnoir



C'est un nouveau système de communication mis à votre disposition pour vous prévenir en cas d'urgence ou en d'entraves majeures. Vous pourrez être rejoint de 3 manières différentes soit par téléphone, par messagerie texte ou par courriel.

Tous les résidents ayant un numéro de téléphone se retrouvant dans l'annuaire téléphonique sont inscrits par défaut à ce nouveau système. Si votre numéro ne se retrouve pas dans l'annuaire téléphonique, il est possible de s'inscrire en allant sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-angele-de-monnoir.ca](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca) et sélectionné l'onglet Système d'Alerte Automatisé. En cas de difficultés, vous n'avez qu'à composer le 450 460-7838 poste 227 et il nous fera un grand plaisir de vous accompagner pour vous aider à compléter votre inscription.





## OFFRE D'EMPLOI

### Inspecteur des travaux publics

Organisme : Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir  
 Catégorie : Travaux publics  
 Type de poste : Permanent, Temps plein  
 Date limite du concours : 31 octobre 2018 à 16 heures



#### Responsabilités

##### Sommaire des fonctions :

Relevant de la responsable des services techniques, le responsable doit :

- Entretien et réparer les chemins municipaux;
- Assurer le suivi de la gestion de l'eau potable et des eaux usées de la municipalité;
- Entretien et réparer les réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Maintenir les équipements de voirie et de loisirs en bonne condition;
- Effectuer l'entretien des édifices et terrains municipaux;
- Voir à l'application de certains règlements municipaux;
- Dénéiger et arroser la patinoire;
- Répondre aux appels lors du déclenchement d'un système d'alarme relié à un édifice municipal, aux stations d'eau potable ou usées et à toute demande urgente.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les principaux éléments à accomplir.

#### Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalence;
- Avoir de l'expérience dans l'exécution de travaux publics municipaux ou tout travail connexe (un atout);
- Une bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5 et classe 3 FM;
- Disponibilité de jour, soir, nuit et fins de semaine.

#### Qualités recherchées

- Habileté au travail manuel et bonne condition physique;
- Autonomie, aptitude à travailler seul et à bien gérer son temps;
- Bonne attitude face aux imprévus;
- Polyvalence, ordre et méthode;
- Sociabilité et entregent;
- Facilité à communiquer (autant à l'oral qu'à l'écrit).

#### Conditions salariales

La rémunération sera établie en fonction de la formation et de l'expérience pertinente.

#### Commentaires

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 octobre à 16 heures :

Madame Pierrette Gendron  
 Directrice générale  
 Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir  
 5, chemin du Vide  
 Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0  
 Télécopieur : 450-460-3853  
 Courriel : [pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca](mailto:pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca)

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt, seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées.



## La Sûreté du Québec vous informe



### PENSER ET AGIR FAMILLE

L'année scolaire étant débutée tout comme la saison automnale, nous tenions à aborder le sujet des transports scolaires et la sécurité des écoliers avec l'objectif de vous informer ainsi que de vous faire certains rappels ;

Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont le plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.

Les autorités scolaires constatent souvent que l'imprudence de parents trop pressés met en danger la vie des jeunes qui circulent près des écoles ou dans la cour d'école. Lorsque vous reconduisez ou allez chercher un enfant à l'école :

- Respectez les aires réservées aux autobus scolaires;
- Arrêtez votre véhicule à l'endroit désigné par l'école;
- Faites attention aux enfants qui circulent tout autour;
- Respectez les limites de vitesse;
- Respectez les règles de circulation prévues dans la cour de l'école.

#### Pourquoi il n'y a pas de ceintures de sécurité dans les autobus scolaires?

Les autobus scolaires sont conçus avec de nombreux mécanismes de protection pour les passagers : système de compartimentation formé de sièges rapprochés à haut dossier déformable qui absorbent l'énergie, châssis très robustes, barres latérales de renforcement et plancher surélevé qui placent les passagers au-dessus du point d'impact. Ils sont sécuritaires même sans ceintures. Des tests ont démontré que

les ceintures pourraient nuire à la sécurité des enfants dans les autobus :

Elles ne peuvent pas être ajustées pour protéger convenablement les enfants;

Elles nécessitent des sièges rigides qui amortissent moins bien les chocs.

#### Conduire un autobus :

Pour conduire un autobus scolaire, il faut avoir un permis de conduire de la classe 2 ou 4B et obtenir un certificat de compétence en suivant une formation qu'il faut renouveler tous les trois ans.

Le conducteur a de nombreuses responsabilités. En plus de faire plusieurs parcours par jour avec un véhicule rempli d'écoliers, il doit :

- Respecter la signalisation, les règles de circulation routière ainsi que les exigences du Code de la sécurité routière et de l'ensemble de la réglementation relative à la conduite d'un véhicule lourd;
- Effectuer la vérification du véhicule (appelée « ronde de sécurité »); veiller à la sécurité des passagers à l'intérieur et à l'extérieur de l'autobus en tout temps;
- Faire respecter la discipline; suivre un trajet et un horaire établis par la commission scolaire.

La tâche n'est pas toujours facile. Si votre enfant rapporte un problème, communiquez avec la direction de l'école ou le responsable du service de transport de la commission scolaire. Ils sont les mieux placés pour régler la situation.

#### Rappel relatif au code de la sécurité routière :

Dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux ROUGES intermittents clignotent entraîne une amende de 200 \$ à 300 \$ et 9 points d'inaptitude.

Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsque vous croisez un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.

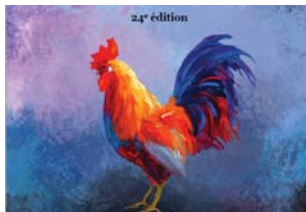
(Source; SAAQ)

### Compteur d'eau - Lecture obligatoire

Vous recevrez sous peu un formulaire qui vous permettra d'effectuer la lecture de votre compteur d'eau. Nous vous demandons de suivre les indications inscrites sur le formulaire afin de nous le retourner dûment rempli et **dans le délai prévu**. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau municipal au numéro suivant : 450 460-7838 poste 221



Merci de votre collaboration



## SALON ARTS ARTISANAT & GOURMANDISES

27 et 28 octobre 2018 de  
10 h à 16 h  
Centre municipal  
510, 9<sup>e</sup> Rang, Ste-Brigide

Organisé par  
L'AFEAS de Ste-Brigide  
Entrée Libre  
Info: Isabelle Derasp 514- 929-2912

## Mot d'au revoir de Mme Jacqueline Pelletier

Merci à vous tous.

Je tenais pour une dernière fois à livrer ce message de rêves et d'amitié.

À vous tous qui avez partagé mes rêves, présidents, membres du conseil d'administration merci de m'avoir épaulé et c'est ENSEMBLE que nous avons fait de notre office un endroit où il fait bon vivre et c'est ENSEMBLE QUE NOUS FERMERONS LES LIVRES.

À vous tous locataires qui êtes passés dans ma vie professionnelle, je vous dis merci de m'avoir permis de vivre cette belle expérience de vie. Que chacun et chacune de vous sache que vous avez été ma motivation et que j'ai reçu beaucoup. Je rêvais d'un milieu de travail qui me donnerait la chance d'apprendre, de m'engager, de grandir et vous me l'avez partagé.



Sachez que c'est le cœur gros que je vous quitte mais avec un cartable remplis d'expérience et de souvenirs qui resteront à jamais gravés dans mon cœur.

Demain quand je franchirai la porte pour une dernière fois, que je jetterai un dernier regard dans votre direction, probablement que les larmes couleront sur toutes ces belles années que nous avons partagées.

Demain d'autres horizons s'ouvriront à vous, accueillez-les avec espoir et meublez vos rêves de ces nouveautés. Car les rêves se réalisent et pour une dernière fois, croyez-moi.

Jacqueline Pelletier,  
OMH Sainte-Angèle-de-Monnoir

### LE CAB LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

#### Déjeuners causeries

Vous êtes conviés au prochain déjeuner-causerie du CAB la Seigneurie de Monnoir, le jeudi, 25 octobre 2018 de 9 h à 11 h, au chalet du parc Florence Viens, 900 des Oblats à Richelieu. Cette activité s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Le coût est de 5,00 \$. Veuillez confirmer votre présence au CAB au 450 460-2825.



#### Vente de tourtières et de pâtés au poulet

Des tourtières au porc, bœuf et veau ainsi que des pâtés au poulet, confectionnés par des bénévoles du CAB, sont présentement en vente à 8,00 \$ chacun. Faites vite car les quantités sont limitées. Vous pouvez vous les procurer en contactant le 450 460-2825. Tous les profits de cette vente sont pour les dépannages alimentaires.



#### Pain partagé

En novembre, des jeunes vont passer chez-vous pour vous offrir des pains, blancs ou bruns, tranchés, au coût de 3,00 \$ chacun.

Le Pain Partagé est une activité à l'école secondaire Mgr Euclide-Théberge, dont le but est de sensibiliser les étudiant(e)s à la pauvreté qui sévit dans leur milieu. Ils prennent conscience de ce fait et on leur propose un moyen d'action pour changer l'état des choses, en participant à la vente du Pain Partagé.

Les profits de cette vente sont remis au Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir et servent aux dépannages alimentaires effectués tout au long de l'année, à quelques centaines de bénéficiaires.

Vous pouvez aussi commander des pains au Centre, au 450 460-2825. La livraison aura lieu mercredi, 28 novembre. Des pains seront aussi en vente aux messes du 1<sup>er</sup> et du 2 décembre.

#### Vente à La Cabotine

Grande vente à La Cabotine au 220, rue Ouellette, Marieville 450 460-5297 les 9 et 10 novembre 2018. Tous les profits seront versés à **Centraide Richelieu-Yamaska**.



## Groupe d'arrêt tabagique

Vous désirez arrêter de fumer?

Les centres d'abandon du tabagisme du CISSS offrent des rencontres de groupe afin de soutenir dans leur démarche les fumeurs qui souhaitent se libérer du tabagisme.

Que ce soit pour un de vos proches, pour un usager ou pour vous, ce programme de cinq rencontres, d'une durée de deux heures chacune, est offert gratuitement. Il dévoile des stratégies pour cesser de fumer, de nombreux trucs et conseils.

De plus, un guide pratique sur l'activité physique, l'alimentation et la saine gestion du stress est remis à chaque participant afin d'établir un plan d'action pour, non seulement cesser de fumer, mais aussi demeurer non-fumeur.

Voici l'horaire pour les groupes d'automne 2018 :

- ⇒ CLSC du Richelieu tous les lundis, du 15 octobre au 12 novembre de 19 h à 21 h, au local 2094
- ⇒ CLSC de la Vallée-des-Forts tous les lundis, du 15 octobre au 12 novembre de 18 h 30 à 20 h 30, au local 567A
- ⇒

Les personnes intéressées à entreprendre cette démarche peuvent s'inscrire :

par courriel, à l'adresse [abandon.tabagisme.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:abandon.tabagisme.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca)

par téléphone, en composant le 1 833 611-4903



## DES NOUVELLES DE L'OPP



### Collecte de canettes et de bouteilles vides

Une collecte de canettes et de bouteilles au profit de l'OPP de l'école Jeanne-Mance a eu lieu le 23 septembre dans les rues du village. Nous avons ramassé plus de 2100,00\$, un autre beau record ! Grâce à votre générosité, nous pourrions offrir de belles activités aux enfants pendant l'année scolaire. Merci!

Nous voulons remercier le restaurant CHEZ NICY de Sainte-Angèle et les parents de l'OPP d'avoir offert des collations aux bénévoles. Les petits et les grands se sont régalés !

Merci à toute l'équipe : les voitures qui se sont promenées dans le village, les gens qui ont fait le tri, et les élèves du PEI!

### Épluchette de blé d'inde

Le vendredi 7 septembre, plusieurs parents bénévoles de l'OPP ont organisé une épluchette de blé d'Inde pour les élèves de l'école. Plus de 180 élèves et leurs enseignants ont eu droit à un maïs! Le tout s'est déroulé avec beaucoup d'harmonie et d'entraide. Merci à LÉGUMES CHARBONNEAU, qui nous a offert le maïs gracieusement.





# CALENDRIER



## Octobre 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
14	15 	16  	17 	18	19	20 
21	22 	23 	24 	25 	26 	27 Salon arts artisanat et gourmandises 
28 Salon arts artisanat et gourmandises 	29 	30  	31 HALLOWEEN  			

## Novembre 2018

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3  
4	5 	6 	7 	8 	9 	10 
11	12 	13   	14 	15	16	17 
18	19	20 	21 	22 	23 	24 

### Légendes :



Collecte des déchets domestiques



Collecte des matières recyclables



Bibliothèque



Collecte des feuilles et des chaumes



Collecte des RDD et des TIC



Séance du Conseil



Collecte des résidus volumineux



Collecte des matières organiques